



Paris, le 4 octobre 2023

Communiqué de presse

Paris 2024 et VNF s'associent pour promouvoir la Seine à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Alors que la Seine constitue la colonne vertébrale des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Etienne Thobois, Directeur général du comité d'organisation et Thierry Guimbaud, Directeur général de VNF ont signé, en présence de Cindy Leoni, sous-préfète en charge des cérémonies, une convention d'association entre leurs deux structures pour mieux intégrer le fleuve dans l'organisation et le déroulement des Jeux. Son objectif : formaliser les intentions de coopération des deux organismes en matière de recours au fluvial et de transition écologique, et fixer leurs axes de travail commun pour la préparation et la tenue des Jeux de Paris 2024.



De gauche à droite : Cindy Leoni, Thierry Guimbaud et Etienne Thobois lors de la signature de la convention d'association entre VNF et Paris 2024, le 3 octobre 2023 à Saint-Denis.

La Seine : un atout clé pour répondre aux objectifs de durabilité de Paris 2024

Les Jeux de Paris 2024 et l'organisation de certaines épreuves sportives et notamment la nage en eau vive, la cérémonie d'ouverture, des célébrations et des activités réceptives seront en lien avec la Seine.

L'évènement constitue également un accélérateur pour la transition écologique en exploitant les atouts du fluvial en matière de logistique, de mobilités, de protection de l'environnement et de qualité de vie des riverains. Au-delà des nombreux bénéfices de la Seine dans l'organisation des Jeux – fret, transport de personnes, activités commerciales et sportives



notamment – l'événement offre l'opportunité aux différents acteurs économiques et institutionnels du fleuve de faire émerger des solutions de logistique urbaine et de loisirs, dans une perspective d'héritage.

« La Seine est un élément clé du projet olympique et paralympique de Paris 2024 : cérémonie, compétitions sportives, le Village des athlètes implanté en Seine-Saint-Denis de part et d'autre du bras principal de Saint-Denis... Cette convention vient logiquement formaliser le travail et l'engagement de VNF dans la préparation et l'organisation des différentes séquences prévues sur la Seine. » Etienne Thobois, Directeur général de Paris 2024.

« Les Jeux de Paris 2024 constituent une opportunité sans précédent de démontrer tout ce que les voies navigables peuvent apporter à la ville durable de demain. A travers la signature de cette Convention, nous réaffirmons notre engagement et notre volonté à faire du fluvial l'une des pierres angulaires de la réussite de cet événement d'ampleur planétaire au plan environnemental, et de son héritage. » a déclaré Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.

Un partenariat construit autour d'axes stratégiques qui guident l'action et la feuille de route de Paris 2024 et VNF :

- Créer le lien et la concertation avec les acteurs du fleuve afin de mettre en commun les capacités d'action et d'expertise technique, selon les objectifs partagés pour le succès des Jeux de Paris 2024 ;
- Permettre à Paris 2024, ainsi qu'à ses partenaires et prestataires, de disposer de toutes les informations utiles relatives aux infrastructures fluviales, aux mesures d'exploitation du domaine public fluvial et portuaire et aux conditions d'occupation du domaine public ;
- Promouvoir auprès des acteurs de la chaîne logistique des Jeux le recours à la logistique fluviale pour les opérations de transport et logistique de biens vers les principaux sites olympiques et paralympiques situés à proximité de la Seine ;
- Promouvoir en collaboration avec Ile-de-France Mobilités dans le cadre de son plan de transports des Jeux, les projets de services de transports fluviaux de passagers en réponse à des besoins de mobilité identifiés ;
- Permettre aux Parties de disposer des informations utiles relatives à la conception et à l'exploitation des différents sites olympiques et paralympiques situés en bord à voie d'eau, pouvant avoir un impact sur l'activité des acteurs du fleuve ;
- Identifier et travailler sur les points de convergence en matière d'innovation et d'énergie (équipement des quais en bornes électriques pérennes pour les besoins de Paris 2024 et de la navigation, développement de la filière hydrogène, expérimentations en matière de bateaux autonomes etc.) ;
- Inscrire les projets concrets nés de cette association entre les Parties dans la perspective de l'Héritage 2024.



EN ASSOCIATION AVEC



Contacts presse Paris 2024

Anne-Solène Roudel, 06 73 07 87 61, asroudel@paris2024.org

Mélodie Martin, 06 79 23 84 12, mmartin@paris2024.org

Contacts presse VNF

Pauline Carde, 06 32 03 22 55, pauline.carde@maarc.fr

Ando Razakarisoa, 09 72 22 00 68, ando.razakarisoa@maarc.fr

David Gersen, 07 60 04 05 20, David.gersen@vnf.fr

A propos de Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 400 athlètes paralympiques, provenant respectivement de 206 et 184 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le comité d'organisation est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, les représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaires sociaux.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel